

Questionnement candidats Picardie Nord Pas de Calais
Action du 24 novembre 2015.

1. Présentation et connaissance de l'enseignement agricole public de Picardie.
 - 7 établissements
 - 35 % public 65 % privé
 - Forte concurrence avec le privé MFR et temps plein
 - Difficultés de faire partie d'un Ministère technique pour exister face au poids du privé dans la profession.

2. Comparaison rapide entre NPdC et Picardie.
 - 82% privé ;
 - Plus d'élèves ;
 - Organisation différente des CFA par exemple (public/privé, départementaux, lycée multi-sites...)

3. Les particularités des EPLEA en Picardie
 - Petite taille ;
 - Internat avec une forte proportion d'internes;
 - Trois voies de formation ;
 - Exploitation qui n'est pas un atelier pédagogique

4. L'apprentissage et la formation pour adultes, concurrence avec le secteur privé.
 - Les MFR ont l'oreille de la profession et des appuis au Ministère pour mieux maîtriser la formation.
 - L'EPL est au Ministère, certains personnels (directeur) sont nommés par le Ministre, les formateurs sont contractuels avec des statuts et un respect des programmes qui n'existent pas forcément dans le secteur privé.
 - La région finance des formations uniquement sur la logique du mieux disant économique sans tenir compte de la « durabilité » des formations et des compétences des formateurs.

5. Concurrence lycées publics/secteurs privés
 - Les lycées intègrent des exploitations et des emplois statutaires (une ou deux matières) avec un réel suivi du contrôle en cours de formation.
 - Les MFR font appel à des formateurs multi matières en mettant en avant les forts coefficients d'examen et en laissant de côté les matières générales surtout sans épreuve terminale.
 - Les lycées publics sont contraints depuis des années à des seuils qui envoient de fait des élèves vers le secteur privé faute de place dans le public. Pour les formations générales, la menace que fait planer le Ministère est leur fermeture pour qu'elles ne soient qu'à l'EN.

- Les lycées privés prennent tous les élèves quitte à ne pas respecter les volumes horaires et les référentiels (ce que nous demande la DRAAF si nous avons « trop » d'élèves).
6. Personnels de la Région en lycée.
- Il faut permettre aux personnels TOS de reprendre place dans les équipes pédagogiques. Le transfert de compétence a cloisonné les équipes.
7. Intégration dans la grande région
- Vers le haut ?
 - Comment.
 - Tout est différent ou presque...

En conclusion, la Région gère les bâtiments, les personnels TOS. Il semble qu'elle veuille une plus grande main mise sur les formations professionnelles.

Le déficit de formation en Picardie vient sans doute de la vision trop techniciste des diplômes et de leur obtention.

La région doit être plus volontaire sur le cahier des charges de ses formations et sur les obligations de l'Etat sur l'enseignement dans les contrats Etat/Région.

La suppression de l'humain qualitativement et quantitativement dans nos EPLEA est sans doute une des causes principales du délitement du lien social et de la qualité professionnelle des futurs adultes formés.

A force de coupes, il y a de moins en moins d'adultes dans les établissements.

Ces adultes ont de plus en plus de missions, de plus en plus éloignés de la salle de classe et de la relation avec les élèves.

Les élèves sont de plus en plus nombreux par classe.

La formation professionnelle devient de plus en plus technique au détriment de la formation humaine.

On voit le résultat au quotidien dans notre société...

Sylvain Guénard
Secrétaire Régional SNETAP-FSU de Picardie
LEGTA Le Paraclet
80 440 Cottenchy
sylvain.guenard@educagri.fr
06 76 35 31 97